

COMMUNE DE BURSINEL

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

PLAN GENERAL D'AFFECTATION	Approuvé par la Municipalité Bursinel, le 8 février 2022 Syndic L. Caspon	Secrétaire C. Gebner
	Soumis à l'enquête publique du 15 février au 16 mars 2022 Au nom de la Municipalité Syndic L. Caspon	Secrétaire C. Gebner
	Adopté par le Conseil général Bursinel, le 15 juin 2022 Président C. Verdon	Secrétaire J. Galliard
Dossier n°	2090	Approuvé par le Département compétent du Canton de Vaud Lausanne, le La Cheffe du Département
Version du (document)	24.01.2022	
PLAREL	LAUSANNE	Entré en vigueur, le

Généralités

- Périmètre du plan d'affectation communal
- Périmètre du plan d'affectation du village
- Périmètres des plans d'affectation légalisés

Affectations du sol

- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT A
- Zone d'habitation de faible densité 15 LAT
- Zone d'activités économiques 15 LAT
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - n° d'identification
- Zone affectée à des besoins publics 18 LAT - n° d'identification
- Zone de site construit protégé 17 LAT
- Zone de verdure 15 LAT
- Zone de protection de la nature et du paysage 17 LAT A
- Zone de protection de la nature et du paysage 17 LAT B
- Zone de desserte 15 LAT
- Zone de desserte 18 LAT
- Zone ferroviaire 18 LAT
- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT
- Zone viticole 16 LAT
- Zone des eaux 17 LAT
- Aire forestière 18 LAT - lisères indicatives
- Aire forestière 18 LAT - lisères constatées le 13.08.2020 par l'insp. forestier - soumises à enquête publique
- Aire forestière 18 LAT - lisères confirmées par l'insp. forestier - soumises à enquête publique

Mesures de construction

- Limite des constructions en lisière de forêt
- Espace réservé aux eaux

Mesures d'équipements

- Itinéraire cantonal de randonnée pédestre - tracé indicatif

Mesures de protection

- Monuments culturels : objets notés 1 au recensement architectural
- Monuments culturels : objets notés 2 au recensement architectural
- Monuments culturels : objets notés 3 au recensement architectural
- Monuments culturels : objets notés 4 au recensement architectural
- Monuments culturels : objets portés à l'inventaire
- Régions archéologiques - n° d'identification
- Arrêté de classement - n° d'identification
- Parcs et jardins historiques ICOMOS
- Objet linéaire porté à l'IMNS - n° d'identification
- Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT
- Voies de communication historiques - importance nationale - tracés avec substance
- Sites pollués

